

**Délibération portant approbation de l'élection du Président
du Conseil d'Administration**

Vu le code de l'éducation

Vu le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Le Conseil d'Administration réuni le 12 mars 2026 en séance plénière sous la présidence de Monsieur Marc BERGÈRE, après avoir régulièrement procédé au vote, approuve à l'**unanimité** l'élection de Monsieur Marc BERGÈRE à la présidence du Conseil d'Administration.

Membres en exercice : 26

Quorum de présence : 14

Votes exprimés : 24

Dont :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 3

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 12 mars 2026

Le Président du Conseil d'Administration

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "M. BERGÈRE", is written over a circular blue stamp.

M. Marc BERGÈRE

La Directrice

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Nathalie MARCEROU-RAMEL", is written over a circular blue stamp.

Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL